Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_68-DE

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

L'an deux mille vingt-six, le 03 OCTOBRE à 10 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Yanis GAUDILLAT Maire, suite à la convocation en date du 25 SEPTEMBRE 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Arrondissement de Lens

Etaient présents :

M. GAUDILLAT Yanis, Maire
Mesdames DURIEZ-GUICHARD Lisa, MURTAS Cynthia, DE LOOZE Marie-Noëlle, Adjointes.
Messieurs BEVAN Geoffrey, GRISCHKO Benjamin, DARDENNE Jérôme, Adjoints.
Mesdames BRUNELLES Séverine, FAMIL Martine, FLAMENT Brendy, FOURNIER Angélique, OLIVIER Séverine, RUDOLPH Sabine, Conseillères Municipales.
Messieurs CAILLUYERE Joël, CAUDRELIER Jean-Michel, DUBOIS Frédéric, MARECHAL Christophe, STACHOWIAK Corentin, DEWASMES Régis, MILLIEN Alexandre, TRONI Bruno, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Monsieur FLAMENT Ludovic (pvr à M. DARDENNE Jérôme), Adjoint.
Messieurs DESPLANQUES Michel (pvr à M. BEVAN Geoffrey), FOURNIER David (pvr à M. GRISCHKO Benjamin), Conseillers Municipaux.
Mesdames LOY Virginie (pvr à Mme BRUNELLES Séverine), BRIKI Fadila (pvr à TRONI Bruno), MEGUEULLE Nathalie (pvr à M. MILLIEN Alexandre), Conseillères Municipales.

Absentes :
Mesdames ZIMOLAG Magdalena, MOPTY Aurore, Conseillères Municipales.

Secrétaire de Séance : Madame BRUNELLES Séverine.

DEL 26-68 : MODIFICATION DES TARIFS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE DANSE

Rapporteur : M. Bevan

Monsieur explique à l'Assemblée que de nouveaux tarifs vont être pratiqués dès la rentrée scolaire 2026/2027 à l'école municipale de danse afin d'aider les familles face à l'augmentation du coût de la vie.

Monsieur propose les tarifs comme suit :

- **POUR LES BILLYSIENS**

Nombre de cours / semaine	Enfants de moins de 18 ans	Adultes 18 ans et +
1 cours	80€ / an	120€ / an
2 cours	130€ / an	200€ / an
3 cours	175€ / an	260€/ an
4 cours	210€ / an (paiement possible en 2 fois ou au trimestre)	300€ / an (paiement possible en 2 fois ou au trimestre)

* Tarif familial : - 2ème enfant inscrit : - 10%
- 3ème enfant inscrit : - 20%

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_68-DE

- **POUR LES EXTERIEURS**

Nombre de cours / semaine	Enfants de moins de 18 ans	Adultes 18 ans et +
1 cours	100€ / an	135€ / an
2 cours	150€ / an	215€ / an
3 cours	195€ / an	275€/ an
4 cours	230€ / an	315€ / an

* Tarif familial : - 2ème enfant inscrit : - 10%
- 3ème enfant inscrit et suivant(s) : - 20%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :
- Valider les tarifs ci-dessus
- Les mettre en place dès l'année scolaire 2026/2027

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le : 05 OCT. 2026

Et publication ou notification du : 06 OCT. 2026

A BILLY-MONTIGNY, le 05 OCT. 2026

Signé électroniquement par : Yanis GAUDILLAT
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de la ville de BILLY MONTIGNY
#Signature#

MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY (P.de-C.)